

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Établie conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH) (Journal officiel de l'Union européenne n° L 203 du 26.06.2020)

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

- **Numéro UFI** : 6J10-20D3-Y009-R4W7
- **Détachant pour étiquettes en spray**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

- **Utilisations identifiées** : Produit utilisé pour enlever les étiquettes, pulvérisé avec un mélange de propane/butane/isobutane/dioxyde de carbone.
- **Utilisations déconseillées** : non spécifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- **Fournisseur** : UTOPYA
- **Adresse** : 54 Av Hoche, 75008 Paris
- **Tél.** : +33 4 85 69 62 88
- **E-mail** : support@utopya.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

- **Numéro d'appel d'urgence** : +33 4 85 69 62 88

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 avec ses modifications ultérieures :

- **Aérosols, catégorie de danger 1 (Aerosol 1)**
 - Aérosol extrêmement inflammable (H222)
- **Danger par aspiration, catégorie de danger 1 (Asp. Tox. 1).**
 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires (H304).*

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie de danger 2 (Skin Irrit. 2)**
 - Provoque une irritation cutanée (H315)
- **Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1 (Skin Sens. 1).**
 - Peut provoquer une allergie cutanée (H317).
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 3, effets narcotiques (STOT SE 3).**
 - Peut provoquer somnolence ou vertiges (H336).
- **Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique, catégorie 3 (Aquatic Chronic 3)**
 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (H412).

**Conformément à l'article 23 du règlement (CE) n° 1272/2008 : "Dérogations aux obligations d'étiquetage dans des cas particuliers" : Ne s'applique pas à l'emballage des aérosols et des récipients munis d'un pulvérisateur scellé contenant des substances ou des mélanges classés comme présentant un danger par aspiration.*

Effets nocifs sur la santé humaine :

- À des concentrations élevées de vapeurs ou en cas de contact direct du produit avec les yeux, une irritation, une rougeur et un larmolement peuvent survenir.
- Le contact avec la peau peut provoquer des démangeaisons, une rougeur locale, une inflammation.
- Chez les personnes sensibilisées, une forte réaction allergique peut survenir même avec de très petites quantités de produit.
- L'inhalation de vapeurs peut provoquer une sensation de fatigue, de faiblesse, de la somnolence, des nausées, des maux de tête et des vertiges, de la toux, un essoufflement.
- En cas d'ingestion (voie d'exposition peu probable car le produit est dans un emballage scellé), provoque des nausées, des vomissements avec un risque de fausse route, ce qui peut entraîner une aspiration dans les voies respiratoires, conduisant à une pneumonie ou un œdème pulmonaire.

Effets sur l'environnement :

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets liés aux propriétés physico-chimiques :

- Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Récipient sous pression.
- Le chauffage présente un risque d'augmentation de la pression et d'éclatement de l'emballage.

2.2 Éléments d'étiquetage

- **Pictogrammes**
- **Mention d'avertissement :** Danger
- **Mentions de danger :**
 - H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 - H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Conseils de prudence :**
 - P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 - P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 - P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 - P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
 - P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 - P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 - P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- **Exigences d'étiquetage supplémentaires :**
 - **Contient :** Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cyclo-alcanes, <2% aromatiques ; Hydrocarbures, C11-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cyclo-alcanes, <2% aromatiques ; Hydrocarbures, sous-produits terpéniques de traitement ; Extrait de fruit d'orange.
- **Règlement 648/2004 :**
 - **Contient :** ≥30% d'hydrocarbures aliphatiques ; Composition parfumante.
- **En cas d'utilisation par les consommateurs, en plus :**
 - P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
- Pour l'usage grand public, l'emballage doit être muni d'une indication de danger détectable au toucher.

2.3 Autres dangers

- Le mélange ne remplit pas les critères PBT (persistant, bioaccumulable et toxique) et vPvB (très persistant et très bioaccumulable). Il ne présente pas de propriétés de perturbation endocrinienne.
-

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Mélange

Nom de la substance	% en masse	N° CAS	N° CE	N° d'index	Classes de danger et codes de catégorie	Mentions de danger
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcane, isoalcane, cycloalcane, < 2% aromatiques	<40	N/A	919-85 7-5	N/A	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, STOT SE 3	H226, H304, H336, EUH066**
Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, isoalcane, cycloalcane, <2% aromatiques	<25	N/A	918-48 1-9	N/A	Asp. Tox. 1	H304, EUH066**
Propane	<15	74-98-6	200-82 7-9	601-00 3-00-5	Flam. Gas 1, Press. Gas (Liq.)*	H220
Butane	<10	106-97-8	203-44 8-7	601-00 4-00-0	Flam. Gas 1, Press. Gas (Liq.)*	H220
Hydrocarbures, sous-produits terpéniques de traitement	<6	68956-56-9	273-30 9-3	N/A	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2	H226, H304, H315, H317, H411
Extrait de fruit d'orange	<6	8028-4 8-6	232-43 3-8	N/A	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. , Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2	H226, H304, H315, H317, H411
Dioxyde de carbone	<3	124-38-9	204-69 6-9	N/A	Press. Gas	
1-méthoxypropane-2-ol	<2	107-98-2	203-53 9-1	603-06 4-00-3	Flam. Liq. 3, STOT SE 3	H226, H336
3-méthoxy-3-méthylbutan-1-ol	<2	56539-66-3	260-25 2-4	N/A	Eye Irrit. 2	H319
Masse de réaction de a,a,4-triméthyl...	<0,6	8000-4 1-7	701-18 8-3	N/A	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2	H315, H319

* - numéro temporaire, attribué lors du processus de pré-enregistrement

** - La mention EUH066 est uniquement apposée sur l'étiquette

Le libellé complet des mentions H et des acronymes des symboles, des classes de danger et des codes de catégorie est fourni à la section 16 de la fiche de données de sécurité.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- **Inhalation :**

Transporter la personne à l'extérieur, la placer dans une position semi-assise ou assise confortable, la maintenir au calme et la protéger contre la perte de chaleur. En cas de troubles respiratoires, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

- **Contact avec la peau :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, enlever les vêtements contaminés, laver la peau abondamment à l'eau et au savon. Si nécessaire, consulter un médecin.

- **Contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau tiède, de préférence courante, pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact. Éviter un jet d'eau puissant en raison du risque de lésion mécanique de la cornée. Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

- **Ingestion :**

En cas d'ingestion (voie d'exposition peu probable car le produit est dans un emballage scellé), ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau, puis faire boire une grande quantité d'eau (si la personne est consciente). Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- À des concentrations importantes de vapeurs ou en cas de contact direct du produit avec les yeux, une irritation, une rougeur et un larmoiement peuvent survenir.
- Le contact avec la peau peut provoquer des démangeaisons et une rougeur locale. Chez les personnes sensibilisées, une forte réaction allergique peut survenir même avec de très petites quantités de produit.
- L'inhalation de vapeurs peut provoquer une sensation de fatigue, de faiblesse, de la somnolence, des nausées, des maux de tête et des vertiges, de la toux, un essoufflement.
- En cas d'ingestion (voie d'exposition peu probable car le produit est dans un emballage scellé), provoque des nausées, des vomissements avec un risque de fausse route, ce qui peut entraîner une aspiration dans les voies respiratoires, conduisant à une pneumonie ou un œdème pulmonaire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- En cas de réaction allergique (éruption cutanée, œdème, rougeur), appeler un médecin et lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité afin d'administrer les antihistaminiques appropriés.
- Mettre la fiche de données de sécurité à la disposition du médecin traitant.